

Une victoire historique pour l'intégration universitaire des formations paramédicales et maïeutique

Depuis plus d'une décennie, la FAGE dénonce la **ségrégation sociale inacceptable** subie par les étudiants des **formations paramédicales et maïeutique**. Malgré des initiatives locales de conventionnement avec les universités, les instituts responsables de ces formations restent relativement isolés et l'accès aux services étudiants comme la médecine préventive, la pratique sportive, la bibliothèque et même le logement universitaire est encore aujourd'hui très inégal sur le territoire.

En ce sens, le rapport intermédiaire de Stéphane Le Bouler sur l'intégration universitaire de ces formations, ainsi que la mise en place de différents groupes de travail au ministère ont été vivement salués et ont fait l'objet d'une attente toute particulière de la part des étudiants de ces formations.

Suite à l'important travail de concertation mené par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, par l'intermédiaire de Stéphane Le Bouler dont il convient de saluer la pugnacité, le gouvernement peut désormais avancer de manière opérationnelle sur un certain nombre d'éléments.

Ainsi, **la FAGE se félicite des annonces concernant la délivrance, dès la rentrée 2018, d'une carte d'étudiant universitaire ainsi que l'accès aux services pour l'ensemble des étudiants paramédicaux, dans les mêmes conditions que ceux d'autres filières.**

Cette avancée significative traduit un **engagement fort du gouvernement en faveur d'une égalité réelle entre les étudiants** ainsi que sa volonté claire d'avancer sur l'intégration universitaire. **Chaque étudiant des formations paramédicales et maïeutique peut aujourd'hui se réjouir d'être enfin une priorité politique, alors que ce dossier stagnait depuis des années.**

La FAGE tient également à saluer le courage des ministères de mettre fin au concours d'entrée en formation de soins infirmiers. Historiquement imaginé comme vecteur d'accès égalitaire à des études limitées par des quotas, le développement des instituts de préparations privés et des années de préparation au concours, en plus des frais spécifiques à ce dernier multiplié par le nombre d'occurrences, ont conduit à une augmentation significative du coût pour qu'un étudiant puisse accéder aux formations.

Si les étudiants en soins infirmiers sont les premiers à bénéficier d'une telle mesure, **la FAGE rappelle que de nombreuses formations fonctionnent encore par des concours impliquant la continuité des inégalités, et appelle le gouvernement à aller plus loin pour lever toutes les contraintes d'accès à l'enseignement supérieur public.**

Finalement, la mise en oeuvre de dispositifs d'accompagnement et de consolidation des acquis au sein des instituts de formation en soins infirmiers, notamment sous la forme de oui--si, représente également une mesure de justice sociale qui devra permettre de gommer les inégalités scolaires dont on sait qu'elles sont malheureusement trop souvent corrélées aux inégalités sociales.

L'intégration universitaire des formations paramédicales et maïeutique prend aujourd'hui un nouveau tournant, celui de l'application concrète, **reste maintenant à continuer d'avancer dans ce sens pour garantir toujours plus l'égalité de traitement de tous les étudiants, notamment sur l'épineux dossier des frais d'inscription.**

Contact Presse

Alexandra Gonzalez
Attachée Presse
06 75 33 79 30
alexandra.gonzalez@fage.org

Jimmy Losfeld
Président
06 86 63 41 44
jimmy.losfeld@fage.org

